

SITE en VAL DE NOYE

Extrait du registre des délibérations

Séance du comité syndical du 11 janvier 2025

n° 2025-01-11-07

Date de la convocation

06/01/2025

Convoqués : 22 (12
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 10

Représentés : 1

Absents : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le onze janvier à dix heures, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Laurine COTEL, Fabien LESIEUR, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR.

Étaient représentés : Edith DELBEY

Étaient absents excusés : Annie COCHET, Gaëlle PROISY.

Étaient absents non excusés : Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Richard BENOIT, Pascale GIRARD, Catherine WANTIEZ, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'admission en non-valeurs des sommes ci-dessous:

Exercice	Reste du	Motifs de la présentation
2022	3.81 €	Poursuite sans effet
2022	3.81 €	Poursuite sans effet
2022	7.08 €	Poursuite sans effet
2022	9.27 €	Poursuite sans effet
TOTAL		23.97 €

OBJET :**FINANCES****Budget 2024**Admission en non-
valeurs de produits
irrecouvrables

Compte	Montants présentés
6541	23,97 €
6542	0,00 €
Total	23,97 €

Les crédits sont prévus au budget 2024 au compte 6541.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'autoriser l'admission en non valeurs de produits irrecouvrables.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

**Cette délibération
annule la délibération**

**n°2024-12-16-08 prise
le 16/12/24**

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET

Le Président
Vincent DAINE


